

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 381 - NOVEMBRE 2022



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Du 21 au 25 novembre, une semaine pour dire NON !



Ville de
Montigny
Lès Cormeilles

6 | **Urbanisme**
Le futur centre-ville, c'est parti !

13 | **Etat-civil**
La mairie délivre CNI et passeports

14 | **Spectacle**
Un week-end 100% hip-hop



SOMMAIRE

2

RETOUR SUR

Retour sur les évènements du mois d'octobre

4

AMÉNAGEMENTS

5

BIODIVERSITÉ

Savez-vous planter un arbre ?

6,7

ACTUALITÉS

Le centre-ville, ça avance,
Montigny soutient le mois sans tabac

8,11

DOSSIER

Ensemble contre les violences

12,13

ACTUALITÉS

Programme du Téléthon, la mairie délivre
désormais passeports et cartes d'identité

14

JEUNESSE

Montigny : capitale du hip-hop

15,16

ÇA BOUGE ET AGENDA

17

HISTOIRE

Il était une fois... la Première Guerre mondiale

18

TRIBUNES

19

A SAVOIR

N° 381 Novembre 2022

Montigny notre commune, journal d'informations
municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam,
Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication,
Anthony Voisin, Dan Aucante

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

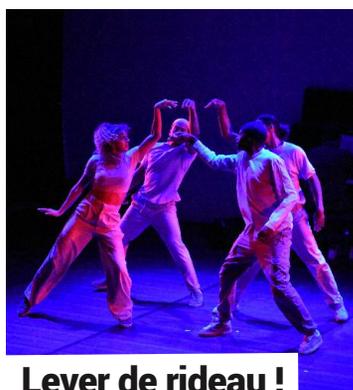
Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



Semaine bleue

Plusieurs Ignymontains ont participé aux ateliers d'initiation au « fab lab », atelier de fabrication numérique, début octobre. Ils ont notamment personnalisé des mugs, avec l'aide d'une animatrice du service jeunesse. Coté festivités, 57 retraités sont allés au cabaret "Oh César" à Paris, le 4 octobre dernier. Le lendemain, une centaine d'entre eux ont participé, au côté de Monique Lamoureux, vice-présidente du CCAS, au repas à thème avant de profiter du thé dansant.



Lever de rideau !

Pour lancer sa nouvelle saison le 30 septembre dernier, le Centre culturel Picasso a proposé un spectacle de danse virevoltant de la compagnie *Steps on strings*.



Doisneau à Corot

L'espace Corot a accueilli l'exposition exceptionnelle de photographies originales de Robert Doisneau sur son ami Maurice Baquet. Le vernissage a eu lieu en présence de Jean-Claude Benhaïm, maire-adjoint en charge de la vie culturelle le samedi 8 octobre. L'exposition est visible jusqu'au 6 novembre.



La Ville en rose contre le cancer

Dans le cadre d'Octobre rose, mois de prévention sur le dépistage précoce du cancer du sein, la Ville a proposé plusieurs actions dont une zumba rose parvis Picasso, le 15 octobre, suivie d'un apéro rose et d'un théâtre forum au Centre culturel Picasso.



Présentation de l'Atlas

L'atlas de la biodiversité communale a été présenté au public le 11 octobre dernier, en présence du maire Jean-Noël Carpentier, de l'adjoint à l'écologie, Casimir Pierrot et de Marine Linglart, écologue et directrice d'Urban-Eco qui a réalisé l'atlas. Le livret est disponible sur le site de la Ville.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

LUTTONS CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES ET DE HARCELEMENT

Le vendredi 25 novembre, à partir de 19h au départ de la place Lucy, marchons tous ensemble pour dire non aux violences faites aux femmes. Marchons pour rendre hommage aux 89 femmes décédées depuis le début de l'année*.

Marchons pour dire non à la banalisation de toutes les formes de violences intrafamiliales qu'elles soient physiques ou morales.

Trois ans après le Grenelle pour l'élimination des violences, la parole des femmes s'est libérée mais il faut encore accompagner l'évolution des consciences.

Si les actions mises en place au niveau judiciaire et policier pour protéger les victimes et leurs entourages sont des avancées importantes, relativement récentes (mesures anti-rapprochement, téléphone grand danger, suspension du droit de visite et d'hébergement de l'enfant mineur au parent violent, levée du secret médical quand les violences mettent la vie de la victime majeure en danger immédiat, reconnaissance des enfants témoins de violences en tant que victimes...), ce sont d'abord les faits de violences qu'il faut prévenir, dénoncer et combattre.

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes et les associations féministes préconisent 1 milliard d'euros pour mener une politique de prévention digne de ce nom dans ce domaine, un budget qui servirait aussi à assurer la meilleure prise en charge possible pour les victimes. Il faut encourager cette disposition.

Vous le savez, la Municipalité est mobilisée depuis de nombreuses années dans cette lutte et pour l'accompagnement des personnes victimes. Cet engagement se formalise par une permanence d'accueil gratuite et confidentielle par une juriste une fois par semaine, par la constitution d'un réseau de services (municipaux, police municipale et nationale) et d'associations qui œuvrent pour conseiller, épauler, soutenir toute personne violentée. Cet engagement, évidemment partagé par l'ensemble des élus, l'est aussi par les agents de la ville qui n'hésitent pas à être les acteurs de campagnes d'affichage pour défendre cette cause, chacun pour des raisons personnelles diverses. Je les ai en remercie.

Cette année encore, dans le cadre de notre semaine de lutte contre les violences faites aux femmes, nous avons décidé de mettre en place différentes actions : le spectacle-débat « Les Maux bleus » le mardi 22 novembre à 20h30 au Centre culturel Picasso, le concert d'Ayo mercredi 23 novembre à 20h30 au Centre culturel Picasso, une exposition bouleversante à ciel ouvert sur le parvis Picasso intitulée « Preuves d'amour », à partir du 25 novembre jusqu'au vendredi 9 décembre.

Sachez compter sur l'implication de l'ensemble des élus dans la lutte contre toutes les formes de violences et de harcèlement.

Venez nombreux pour montrer votre mobilisation, je compte sur vous !

** chiffre publié par le collectif Féminicides au 14 octobre 2022*

CENDRIERS PUBLICS



Projet citoyen sélectionné dans le cadre du budget participatif de la Ville, sept nouveaux cendriers publics ont été installés ces dernières semaines par le service municipal de la voirie : à côté de la bibliothèque au village, à proximité des chaises place Lucy et de la nouvelle boulangerie, deux ont été installés à l'entrée du cinéma et des restaurants boulevard Bordier, un à la gare et un dernier au niveau du Centre technique municipal, rue de la République. Trois autres cendriers seront installés prochainement, en concertation avec le service propreté. Important : ces cendriers ne sont destinés qu'à collecter les mégots, il ne s'agit pas de poubelles !

Y'EN A QUI S'BÉCOTENT..



Deux bancs ont d'ores et déjà été installés sur la promenade des Impressionnistes. En novembre, d'autres vont être mis en place ainsi que des chaises à la manière de celles installées place Lucy.

VOIRIE



Les trottoirs de la rue de Verdun ont été refaits en octobre, de part et d'autre de la chaussée, à partir du n°16 et jusqu'au panneau de sortie de la commune.

AIRE DE JEUX



Un nouveau jeu pour enfant a été installé près du CIEL, ainsi qu'un nouvel agrès sur l'aire de streetworkout située à l'angle de la rue du Général-de-Gaulle et de la Promenade des Impressionnistes.

Coupures de courant

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité, lundi 5 décembre 2022 entre 8h30 et 16h30. Plusieurs adresses de Montigny sont concernées : 90, 94 et 98 bd VICTOR BORDIER ; du 13 au 15, 19, 23, 23B impasse VICTOR HUGO ; 3 au 5, 9 au 11, 17, 2 au 4, 10, 9B, 5B, 10B rue VICTOR HUGO ; 89 au 91, 95, 101 au 107, 111 au 113, 88 au 90, 98 au 102, 106, 110, 114, 118, 128 au 130, 113B, 89B, 101B rue du GENERAL DE GAULLE. Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, Enedis recommande de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli. Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr ou télécharger l'application « Enedis à mes côtés ». Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée, informe Enedis.



ATTENTION TRAVAUX



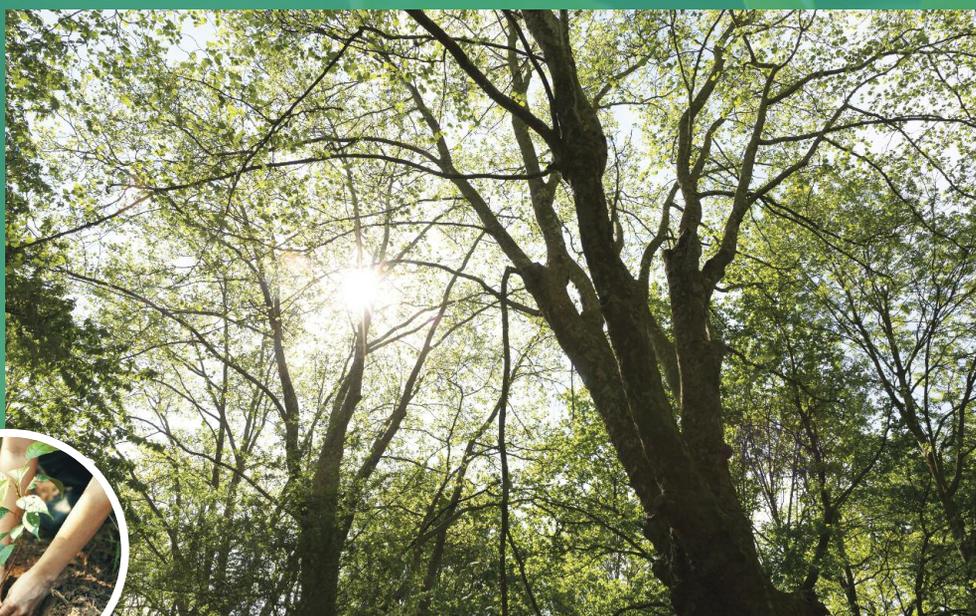
Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature*).



C'est en novembre qu'il faut planter les arbres

Le dicton "A la sainte Catherine*, tout bois prend racine" ne se dément pas. Avec l'humidité et le froid qui s'installe en cette période de l'année, novembre est le mois idéal pour planter arbres et arbustes... Et en début de mois, n'hésitez pas à mettre en terre les bulbes de printemps, si vous n'aviez pas encore eu le temps.



Quels arbres planter ?

Tous les arbres ornementaux sont concernés par ce calendrier de plantation automnal : Prunus, Acer, Bouleau... D'autres végétaux ornementaux permettant d'embellir l'extérieur peuvent pousser à cette époque de l'année. L'acacia est l'arbuste recommandé pour ce mois de novembre. Planter un arbre en novembre permet à son système racinaire de bien s'installer avant les grands froids. De plus, la régularité des pluies à cette période de l'année permet d'assurer un arrosage naturel indispensable au bon ancrage des racines en terre. Novembre, c'est également la période idéale pour planter les arbres fruitiers tels que : pommier, poirier, cerisier, pêcher, prunier, groseillier...

LES ÉTAPES DE LA PLANTATION

- Faire tremper la motte de terre et les racines.
- Creuser un trou d'un diamètre 2 à 3 fois plus large et une fois et demi plus profond que le pot.
- Sortir la plante de son pot
- Planter
- Tasser la terre fermement autour du pied
- Arroser

Opération *Plant'un arbre*

Depuis 2019, la Ville vous encourage à planter un arbre dans votre jardin. Par le biais de l'opération « Plant'un arbre », Montigny propose à tous les propriétaires de la commune de financer à 70% l'achat d'un arbre pour un montant maximum de 200€. Tous les arbres fruitiers, les arbres à fleurs ou les essences locales (le frêne, le noisetier et le bouleau) figurent sur la liste des arbres subventionnés. Si vous souhaitez bénéficier du dispositif, connectez-vous sur le www.montigny95.fr et remplissez le formulaire.

*la sainte Catherine est fêtée le 25 novembre

FUTUR CENTRE-VILLE

C'est parti !

Les travaux de transformation du boulevard Bordier, qui mêle nouveaux logements, commerces de proximité, nouveaux services et espaces publics etc..., débiteront en 2023. Dans le même temps sera lancée, par le conseil départemental, l'enquête publique sur le raccordement de l'A15 à la RD14 par la rue Marceau-Colin. Explications...

Moins de bouchons sur le boulevard Bordier en 2026

En 2018, l'ensemble des partenaires, l'Etat, la région Ile-de-France, le département du Val d'Oise, l'agglomération Val-Paris et les communes de Pierrelaye, Montigny-lès-Cormeilles et Herblay-sur-Seine, tombent d'accord sur la création d'une nouvelle sortie d'autoroute sur l'A15. Cette sortie est prévue dans le sens Paris-Provence, entre la sortie n°4 Montigny-Franconville (au niveau d'Ikea et Quai des marques) et la sortie n°5 (Patte d'Oie), pour déboucher ensuite sur la rue Marceau-Colin. Ces aménagements routiers permettront ainsi aux automobilistes d'accéder directement par l'A15 à la zone commerciale des Copistes (FNAC, Décathlon, Zodio...) sans traverser le boulevard Bordier. En complémentarité, le réaménagement du carrefour de la patte d'Oie d'Herblay permettra de fluidifier la circulation. Près de 20 000 véhicules circulent dans cette zone quotidiennement. Le chantier, financé dans le cadre du plan anti-bouchons de la région, par l'Etat et le département, devrait débiter en 2024 pour une mise en service en 2026.

UN PROJET DE LONGUE DATE

La municipalité porte le projet de nouvel accès à l'A15, depuis la rue Marceau-Colin, depuis plusieurs années. La Ville espère ainsi une fluidification de la circulation sur le boulevard Bordier en vue de sa requalification en centre-ville. « Une partie de la circulation sur Montigny est liée à du trafic de passage entre Franconville et la zone des Copistes. Ce ne sera plus le cas demain avec cette nouvelle entrée d'autoroute et un boulevard Bordier apaisé », souligne Jean-Noël Carpentier.



En 2015 les élus ignymontains s'étaient mobilisés en distribuant des pétitions aux usagers de la RD14 afin d'alerter sur la nécessité d'aménagements pour fluidifier le trafic.

ZOOM SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCHANGEUR N°5 DE L'A15



Nouvelle sortie sur l'autoroute A15 au niveau de Montigny avec un accès direct sur la zone d'activité des Copistes.

Le centre-ville en bref



20 000m²
de surfaces de services
et d'activités commerciales

30 000 m²
d'espaces verts
ouverts au public



800
logements
créés à horizon 2030

6500 m²
d'espaces publics
aménagés (places
publiques, placettes,
rue piétonne...)



La transformation du boulevard Victor-Bordier est à l'étude depuis 2010. La création même d'un centre-ville à cet endroit impose d'en renforcer le caractère attractif en proposant, le long d'une rue piétonne, des commerces de proximité et de nouveaux services en pied d'immeubles. Il sera composé également d'un groupe scolaire de 14 classes, de nouvelles placettes publiques de rencontres... Le projet d'aménagement remplit pleinement les objectifs de la loi Zéro Artificialisation Nette en prévoyant la création d'espaces déminéralisés à la place de parkings existants, et la plantation d'arbres et arbustes. Il permet aussi la continuité écologique entre le bois Barraix et le nouveau parc Launay qui a ouvert ses portes en août 2022. Les caractéristiques du projet lui permettent d'être soutenu en novembre 2021 par l'Etat dans le cadre du Fonds pour le recyclage des friches du Plan de relance à hauteur de 2 millions d'euros.

Le groupe scolaire

Le projet de construction de cette école de 14 classes (5 maternelles et 9 élémentaires) avance bien : cinq architectes ont été sélectionnés par le jury concours fin septembre pour candidater à la maîtrise d'œuvre du projet : Castro-Denissof, AAVP (Vincent Parreira), Le Penhuel architectes, Badia Berger et Valero Gadan. Chaque candidat déposera un projet début décembre. Un seul sera retenu en janvier, en vue d'un début de chantier à l'automne 2023 et d'une ouverture de l'école en septembre 2025.

1 mois pour arrêter de fumer !

En France, chaque année, le tabac tue près de 75 000 personnes. Montigny soutient le mois sans tabac, et encourage ce grand défi collectif. Pour aider les Ignymontains à arrêter de fumer et les accompagner au sevrage jour après jour, pendant tout le mois de novembre, Montigny propose différentes actions de soutien et d'encouragement pour rester motivés.



**LE TABAC
C'EST :**



15 millions
de fumeurs quotidiens
et occasionnels

+ 75 000
décès par an
dont 45 000
par cancer

1^{ÈRE} CAUSE
DE MORTALITÉ ÉVITABLE
EN FRANCE

70 %
des décès chez les + de 60 ans

1 100
décès liés
au tabagisme passif

Impliqué dans
8 cancers
du poumon
sur 10

7 000 substances chimiques
dont 70 cancérigènes
contenues dans la fumée
du tabac

Samedi 5 novembre

→ **Un stand pour s'informer**
De 10h à 13h, dans la galerie commerciale Carrefour

Un stand de prévention sera installé par le comité du Val d'Oise de la Ligue contre le cancer qui nous accompagne dans la diffusion de la campagne et la mise en place d'actions collectives de sensibilisation au sevrage tabagique. Des kits d'arrêt au tabac, des conseils, des brochures et des jeux ludiques seront à disposition.

Mercredi 9 novembre

→ **Un café santé**
De 18h à 20h, à l'Atelier (local situé derrière la mairie Picasso, à gauche du bureau de poste).

Un café santé est organisé par la Ligue contre le cancer du Val d'Oise en présence d'un tabacologue. Ce spécialiste de santé proposera d'accompagner les fumeurs désireux d'arrêter ou de diminuer leur consommation avec la possibilité de prescrire une ordonnance pour des substituts. Des conseils personnalisés seront également délivrés. Inscriptions sur prevention@ville-montigny95.fr ou au 01 30 26 31 01

Mercredi 16 novembre → Espace game

De 14h à 17h, à l'espace jeunesse

Il s'agit d'un jeu de cartes (3 à 6 joueurs) « Escape Game » sur le mois sans tabac qui s'adresse aux jeunes de 14-25 ans. L'objectif est de réunir un maximum d'éléments possible pour aider « Justine » qui souhaite arrêter de fumer.

Inscriptions au service jeunesse au 01 30 26 30 26

Kit d'arrêt au tabac, on vous accompagne !

Le kit pour arrêter de fumer comporte 4 éléments : Le livret "Programme 40 jours" qui propose des conseils et défis quotidiens pour préparer son arrêt pendant 10 jours et maintenir son arrêt pendant 30 jours ; "la roue des économies" qui permet de simuler les économies réalisées lors de l'arrêt du tabac ; le dépliant "Outils" qui présente les différents outils Tabac info service et leur intérêt dans le sevrage ; le dépliant "Professionnels de santé" qui fait la promotion du recours aux professionnels de santé dans le cadre du sevrage tabagique et les modalités d'accès.



Jean-Noël Carpentier, le maire, Cécile Rilhac, la députée, Amélie Etasse, comédienne et marraine de l'évènement ainsi que de nombreux élus et habitants ont participé, l'année dernière, à la grande marche contre les violences faites aux femmes.

Dossier

Violences sexistes et sexuelles

Une semaine pour dire NON !

Une femme meurt tous les trois jours en France sous les coups de son conjoint ou ex-compagnon, selon le ministère de l'Intérieur (Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple - Chiffres 2020). Face à ce fléau déclaré grande cause nationale en 2017 par le gouvernement, la Ville de Montigny-lès-Cormeilles reste mobilisée : comme chaque année, une semaine d'actions est organisée du 21 au 25 novembre 2022, date de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes. Objectifs : libérer la parole des femmes et informer les victimes ainsi que leurs proches sur leurs droits et les aides à leur disposition. Rejoignez-nous lors de la grande marche, vendredi 25 novembre à 19h place Lucy, aux côtés de la comédienne Amélie Etasse, marraine de l'évènement.

Pourquoi cette cause vous tient-elle à cœur ?

Quand on m'a proposé, il y a quatre ans, de devenir marraine de cette marche contre les violences faites aux femmes, je n'ai pas hésité. Mon engagement féministe depuis des années m'a poussé à dire oui immédiatement. Je suis du genre à m'engager discrètement pour les causes qui me tiennent à cœur en aidant des associations. Mais parfois, on ne doit pas être discrète. On doit sortir dans la rue, crier, manifester, se mobiliser publiquement. La cause des violences faites aux femmes, qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles, mérite largement que l'on batte le pavé tous les ans. Quand les municipalités s'engagent, comme Montigny-les-Cormeilles le fait depuis plusieurs années, il faut savoir répondre présent et user de sa petite notoriété pour faire encore et toujours plus de bruit.

Comment vous impliquez-vous en tant que marraine de l'évènement ?

A mon petit niveau, je fais ce que je pense juste. Je crée un réseau de soutien et d'écoute. Ecouter sa voisine, son amie, sa collègue... Cela paraît anodin mais c'est là que tout commence et que l'on peut être alertée par une situation violente. L'éducation est mon nouveau cheval de bataille. J'ai un fils de 2 ans. Être mère d'un petit garçon m'est apparu comme une grande responsabilité : l'éduquer très tôt au consentement, à la non-violence, au respect de toutes et tous, au dialogue... C'est jeune mais c'est en éduquant les futurs hommes de ce pays

“

« CETTE CAUSE MÉRITE QU'ON BATTE LE PAVÉ TOUS LES ANS »

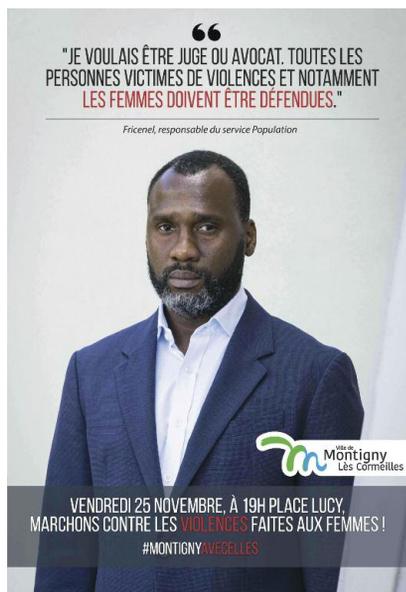
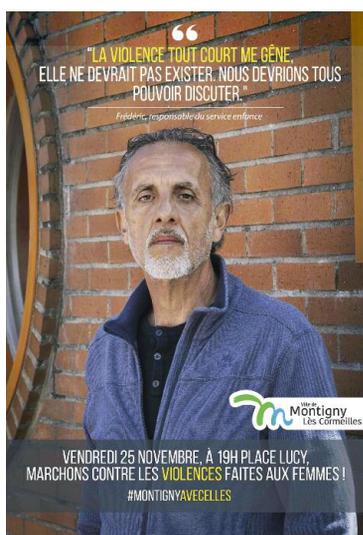
Entretien avec Amélie Etasse, comédienne et marraine de la grande marche.

que nous éradiquerons ce fléau. Faire de mon petit garçon un homme féministe, c'est ma petite mission sur cette terre. J'aide aussi des associations qui viennent en aide aux femmes en situation de précarité en France et dans le monde entier. Car les mécanismes de violence se mettent en place quand une femme se sent prise au piège, quand elle pense qu'elle est seule. L'indépendance des femmes les sauvera. Cela prendra encore du temps... Enfin, j'ai la chance de faire partie depuis 8 ans d'une série très populaire sur M6, « Scènes de Ménage ». Un programme de divertissement certes, mais qui réunit des millions de personnes devant leur télévision et est donc l'occasion de faire passer des messages. Mon personnage de Camille est donc parfois le réceptacle de mes idées, de mes idéaux... L'art, la littérature, le théâtre, le cinéma, les séries sont autant de médias d'information et d'éducation qui changeront nos modes de pensées.

TOUS ENGAGÉS

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Cette année, la Commune a une nouvelle fois cherché à marquer les esprits pour faire reculer les violences faites aux femmes. Dix agents hommes de la mairie ont participé à la campagne d'affichage que vous allez découvrir prochainement dans les rues de la ville et sur les bus de l'agglomération. Tous volontaires, ils ont tenu à se saisir du sujet et à apporter leur témoignage personnel pour montrer que les violences sexuelles et sexistes nous concernent toutes et tous. Parallèlement, la Ville continue de fédérer tout au long de l'année un réseau de professionnels pour écouter, accompagner et aider les victimes de violences conjugales. Le service Prévention et le CCAS orientent les victimes auprès des partenaires qualifiés et accompagnent les victimes dans leurs démarches.



Une permanence juridique est également assurée par un(e) juriste diplômé(e) du CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), au 134 rue du Général-de-Gaulle (**prise de rendez-vous par e-mail : prevention@ville-montigny95.fr ou par téléphone 01 30 26 31 02**).



Questions à
Jean-Noël Carpentier
Maire de Montigny-lès-Cormeilles

Pourquoi cette semaine d'actions contre les violences faites aux femmes ?

A Montigny, comme dans toutes les villes, les hommes n'ont pas encore tous compris qu'on ne règle pas un conflit ou un différend par la violence. Nous devons agir, en défendant l'égalité filles-garçons à l'école et à la maison dès le plus jeune âge. Il faut aussi continuer de montrer aux victimes qu'elles ne sont pas seules et que des solutions existent pour les aider à s'en sortir. C'est le sens de notre mobilisation.

Pensez-vous que ce soit aux hommes de porter ce combat ?

Tout le monde doit s'engager autour de cette cause. Je suis d'ailleurs très content de voir que des agents municipaux ont accepté de participer à la campagne de communication cette année. J'espère que cela incitera tous les habitants à nous rejoindre lors des événements que nous organisons, notamment la grande marche du vendredi 25 novembre dans les rues de la ville.

EN CHIFFRES

89



fémicides conjugaux ont été recensés en France depuis le début de l'année 2022, par le collectif « Fémicides par compagnons ou ex » qui précise que ce nombre est « a minima » puisqu'il ne tient compte que des affaires relayées dans les médias sur Internet.

113

femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2021 en France, selon le même collectif, contre 102 en 2020.

220 000

femmes déclarent subir des violences conjugales chaque année en France.

Les 3 temps forts à ne pas manquer

→ LE SPECTACLE-DÉBAT LES MAUX BLEUS

Quinze personnages différents seront incarnés par deux comédiennes, Chrystelle Canals et Milouchka, sur la scène du Centre culturel Picasso, pour dénoncer et interroger sur les différentes formes de violences. Un spectacle intense et poignant, mis en scène par Hervé Lavigne, suivi d'un débat en présence de plusieurs professionnels du territoire et d'une présentation des dispositifs d'aides accessibles localement.

Les maux bleus, mardi 22 novembre à 20h30, au Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant. Tarifs : 20,50€, 15,50€ pour les Ignymontains, 10,50€ tarif réduit. Réservation sur billetterie.ville-montigny95.fr

→ AYO, LE CONCERT ÉVÉNEMENT

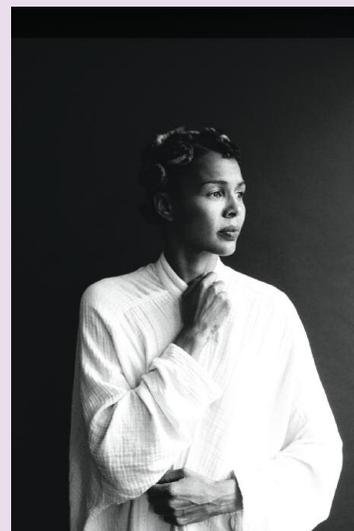
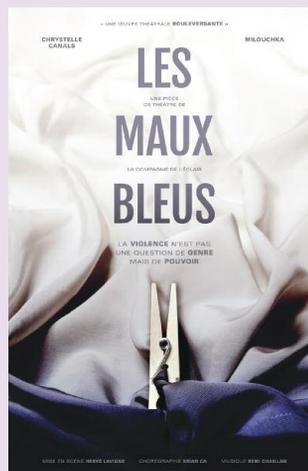
Down on my knees, vous connaissez ce titre ? La chanteuse et guitariste Ayo avait été propulsée sur le devant de la scène internationale avec ce tube en 2006. L'artiste allemande d'origine nigériane revient avec sa voix lumineuse et son nouvel album *Royal*, teinté de folk, de soul et de jazz, pour faire chavirer le Centre culturel Picasso avec des mélodies entraînantes.

Concert d'Ayo mercredi 23 novembre à 20h30, au Centre culturel Picasso. Tarifs : 25,50€, 20,50 euros (Ignymontains), 15,50€ (réduit). Réservation sur billetterie.ville-montigny95.fr

→ UNE GRANDE MARCHÉ CITOYENNE

Les violences faites aux femmes vous sont intolérables ? Participez à la grande marche citoyenne organisée par la Ville de Montigny, vendredi 25 novembre, à 19h place Lucy. Déterminée à faire avancer cette grande cause de santé publique, la comédienne Amélie Etasse sera en tête de cortège pour dire « stop » aux violences. De nombreuses associations, professionnels, agents municipaux et habitants de Montigny mais aussi des communes voisines seront présents pour faire du bruit et témoigner de leur soutien à toutes les victimes silencieuses. Des joueuses de tambours japonais (taiko) seront également présentes et chacun pourra participer à une œuvre d'art collective à l'arrivée de la grande marche. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Marche contre les violences faites aux femmes, vendredi 25 novembre, départ à 19h place Lucy (face à l'école Yves-Coppens).



Et aussi...

→ UNE EXPOSITION PHOTOS CONTRE LES VIOLENCES

Une vingtaine de photographies seront à découvrir devant la mairie Picasso pendant deux semaines, du 25 novembre au 9 décembre. Camille Gharbi a pris le parti de photographier sans artifice des objets du quotidien en apparence ordinaires. En vous rapprochant des clichés, vous découvrirez la réalité glaçante des violences conjugales. L'ensemble rappelle la nécessité de dire notre colère et notre indignation.

**RETROUVEZ LE PROGRAMME
COMPLET DE LA SEMAINE SUR
MONTIGNY95.FR**

ILS NOUS SOUTIENNENT



« HAPPY RH CONSEIL EST UNE ENTREPRISE REPRÉSENTÉE À 100% PAR DES FEMMES. NOUS AVONS TENU À NOUS ENGAGER AUX CÔTÉS DE LA VILLE DE MONTIGNY, CAR NOUS SOUHAITONS PRENDRE PART À CE COMBAT ET À CETTE MISE EN LUMIÈRE ET CE SUJET ME TOUCHE PERSONNELLEMENT. »

Mayghan Dolmy, fondatrice du cabinet Happy RH Conseil, par ailleurs co-fondatrice de l'association Les Val d'Oisiennes, qui réunit des femmes entrepreneures du Val d'Oise.



ENTRETIEN

AVEC YANN DROUET

Commissaire divisionnaire, chef de police de la circonscription d'agglomération d'Ermont.



« LE NOMBRE DE DOSSIERS A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR QUATRE DEPUIS 2019 »

Comment évolue le nombre de plaintes pour violences à l'égard des femmes à Montigny ?

Depuis le Grenelle contre les violences conjugales il y a trois ans, le nombre de signalements et de plaintes a augmenté de façon exponentielle. Sur notre circonscription de police, le nombre de dossiers, depuis 2019, a été multiplié par quatre. Cela s'explique notamment par l'efficacité des nombreuses campagnes de sensibilisation qui ont abouti à une libération de la parole des victimes, mais aussi des proches (famille, voisins, amis...).

La prise en charge des victimes a-t-elle progressée ?

L'accueil des victimes de violences conjugales est une priorité pour les services de police. Des efforts importants ont été réalisés pour améliorer la formation des policiers chargés de cet accueil. Deux volets dans cet accueil : d'une part le volet judiciaire, assuré par des enquêteurs spécialisés qui traitent en priorité ces affaires et qui utilisent une grille d'évaluation du danger pour caractériser au mieux les situations et mettre en place une protection et un accompagnement adaptés ; d'autre part, le volet accompagnement psycho-social : une psychologue et une intervenante sociale composent le pôle psycho-social du commissariat d'Ermont. Son travail consiste à recueillir la parole des victimes, évaluer leur souffrance, à les accompagner psychologiquement et les orienter vers les structures partenaires susceptibles de répondre à leurs besoins.

Quels conseils donneriez-vous aux victimes de violences et à leur entourage ?

Ne pas attendre, il faut réagir rapidement ! Et en cas d'urgence, il faut impérativement contacter le 17 Police Secours. Il ne faut pas hésiter à en parler à son entourage, aux professionnels, aux associations spécialisées dans la lutte contre les violences (les CIDFF, par exemple). Il est possible aussi d'appeler le « 3919 », une ligne d'écoute anonyme et gratuite. C'est essentiel pour être bien accompagné et orienté. Il faut, bien entendu, déposer une plainte auprès des services de la police nationale ou de la gendarmerie nationale. Il est possible également de saisir les services de police par l'intermédiaire de la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes arretons-lesviolences.gouv.fr (7j7 24h/24). Il faut également éloigner le danger. Il est possible de mettre fin aux cohabitations dangereuses, y compris pour éloigner les auteurs. L'État se porte garant pour le logement des femmes victimes. Les femmes victimes de violences doivent comprendre que la loi est de leur côté pour les protéger (traitement prioritaire des affaires de violences conjugales, droit à une ordonnance de protection, attribution de "téléphones grave danger"...) et pour les défendre (aide juridictionnelle pour couvrir les frais de justice).



Le commissariat d'Ermont se dote d'un pôle psycho-social

Le pôle psychosocial du Commissariat d'Ermont reçoit les victimes dans le cadre d'entretiens gratuits, volontaires et confidentiels. Ces entretiens peuvent être sollicités directement par les usagers et n'engagent à aucune démarche par la suite. Les prises en charge proposées sont indépendantes de la procédure judiciaire, même si le suivi s'effectue au commissariat. Le pôle psycho-social peut intervenir avant ou à la suite d'une procédure pénale (dépôt de plainte ou dépôt de main courante) auprès des victimes, mais également auprès des mis en cause d'infractions pénales et des personnes « hors champs pénal » (témoins, voisins, familles...). Il est composé d'une intervenante sociale, Emilie Davi (tél. 01 30 72 66 75), dont le rôle est d'apporter un soutien social ponctuel et de proposer une rencontre et un accompagnement aux victimes vers la structure la plus adaptée, et d'une psychologue, Lisa Vachi (tél. 01 82 06 20 30). Cette dernière assure une prise en charge psychologique autour du dépôt de plainte ou un accompagnement à la suite d'un événement traumatique. Les prises en charge se font sur du court-moyen terme autour de l'infraction pénale.

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre



Comment savoir ce qui relève vraiment des violences conjugales ?

Pour repérer les comportements anormaux et mesurer si votre relation de couple est saine, le Centre Hubertine Auclert a mis en place, à la demande du Conseil régional d'Ile-de-France, un outil d'auto-évaluation : le violentomètre. 23 questions rapides permettent de repérer les comportements violents. Cet outil sera distribué lors du théâtre-débat *Les Maux bleus*, mardi 22 novembre. Il est également disponible sur demande auprès du service Prévention de la Ville (prevention@ville-montigny95.fr ou 01 30 26 31 02).

Les soutiens accessibles à Montigny

Vous êtes victime, proche ou témoin de violences ? Vous cherchez un accompagnement ou des conseils pratiques ? La Ville a édité un guide avec les aides accessibles localement, disponible en mairie Picasso ou en ligne sur le site montigny95.fr (rubrique « Mon quotidien », « Solidarité », « Victimes de violences »). Vous y trouverez la liste des principaux interlocuteurs qui peuvent être contactés à Montigny ou à proximité ainsi que des conseils pour vous protéger.



ACTUALITÉS

TÉLÉTHON 2022

Des animations festives pour la recherche médicale !



Comme chaque année, le Téléthon se déroulera le premier week-end du mois de décembre. Cette grande fête de la solidarité, qui mobilisera des centaines de milliers de bénévoles en France les 3 et 4 décembre, aura pour thème « Colore ton Téléthon ! ». Objectif : collecter des dons au profit de l'AFM Téléthon pour faire avancer la recherche médicale. Zoom sur le programme haut en couleurs de Montigny.

VENDREDI DÉCEMBRE 2

> UN BAL DE DANSE COUNTRY

L'association *Les Talons Noirs* organise un bal country, de 20h à minuit, salle René Char, rue Auguste Renoir. Entrée 10€ pour le Téléthon. **Réservation obligatoire** : 07 81 02 19 48 ou lestalonsnoirs95@gmail.com

> UNE COURSE À PIED NOCTURNE

La Maison du Running organise une course de 10km dans le bois de Corneilles, départ 18h30. Pour participer, il suffira de verser une somme libre qui sera reversée à l'AFM-Téléthon. **Contact** : 01 39 60 31 52.

SAMEDI DÉCEMBRE 3

> VENTE DE CRÉATIONS ET DE GOURMANDISES

L'association *Force T Montigny 95*, fondée par Gaëlle Guégan Célerin, afin de mobiliser l'ensemble des associations ignymontaines autour de cette cause sera présente de 9h à 13h sur le parvis Picasso pour vendre crêpes, boissons chaudes, confitures, petites créations et tickets de tombola. Un stand sera aussi installé de 9h à 18h30 dans la galerie commerciale de Carrefour avec en plus des créations réalisées dans les ateliers « Récup'art ».

> UNE GRANDE APRÈS-MIDI D'ANIMATIONS

De 14h à 18h, rendez-vous Espace Léonard-de-Vinci pour assister aux chorégraphies de danse des enfants des accueils périscolaires Yves Coppens, Paul Bert, Paul Cézanne et Vincent Van Gogh. L'école de musique et les jeunes du CMEJ (Conseil municipal des enfants et des jeunes) feront aussi une prestation. De nombreuses animations seront également accessibles à tous, à partir de 1€ toujours au profit du Téléthon. Au programme : un espace gaming, retro gaming et babyfoot proposé par le SMJ (borne arcade, PS2, une PS5 avec FIFA 23...); un espace défis-sport où il faudra parcourir la plus grande distance sur un temps donné sur un tapis de course et un home traîneur ; un espace de vente de goodies fabriqués au fab-lab ; un atelier de décoration de tote bag ; un vélo smoothies sera aussi accessible ! Les tout petits (1 à 3 ans) auront accès à un parcours motricité.

Plusieurs associations participeront à cet élan de solidarité : *AIB* proposera une initiation à la boxe, l'association *Budo* une initiation à la self defense. Les animateurs de capoeira et de danse orientale de la MLC proposeront aussi des initiations, tout comme *Les Archers de Montigny*. Le 7^e Sel vendra divers objets, tout comme le service enfance (scoubidou, porte-clés, savons, bougies...) et *Force T Montigny 95* qui proposera des jeux et une tombola dont le tirage au sort aura lieu vers 17h.



DIMANCHE DÉCEMBRE 4

> STAND DE CRÉATIONS ORIGINALES

L'association *Force T Montigny 95* sera de nouveau présente dans la galerie commerciale de Carrefour de 9h à 18h30 avec des créations et des confitures, notamment.

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET SUR MONTIGNY95.FR

Pensez à vos bouchons en plastique !

Vous avez des bouchons en plastique à la maison ? Plutôt que de les jeter à la poubelle, déposez-les dans nos points de collecte, à la mairie Picasso, à l'agence postale communale au village, au CTM (127 rue de la République) ou au service jeunesse, rue Aristide Maillol. Un point de collecte sera également installé le 3 décembre salle René Char. L'association valdoisienne « Un Bouchon, une espérance » recyclera les bouchons au profit du Téléthon.

LA LIGNE DU DON
3637
SERVICE GRATUIT - PRIX APPEL

AFM TÉLÉTHON
DONNEZ-NOUS LA FORCE DE GUÉRIR

2 ET 3
DÉCEMBRE
2022

De nombreuses entreprises soutiennent le Téléthon à Montigny : Ange, B&M, Bleu Libellule, BOCONCEPT, Boulanger, Carrefour, CIC, Chris Ongles 95, Espace Foot, FNAC, GEMO, Good Time, Jean-Louis David, Kome, Krys, La maison du running, La Résidence, Grévin Paris, Le Palmier, Leroy Merlin, Rogé Cavallès, Parapharmacie Leclerc Franconville, pharmacie de la Patte d'Oie, Pharmacie du Centre (Carrefour), Presto Pizza, Yves Rocher. Merci !

PASSEPORT, CARTE D'IDENTITÉ

C'est désormais possible à Montigny

Depuis le 17 octobre, les demandes de passeports et cartes d'identité peuvent être déposées à la mairie. Un service recherché alors que les délais d'obtention s'allongent dans le Val d'Oise.

« Vu les délais pour obtenir son titre d'identité dans le département, on a réitéré notre demande, en avril 2021, auprès du préfet pour avoir ce service », informe Marcel Saint-Aubin, maire-adjoint en charge de l'état civil. La mairie a été équipée, courant septembre, d'un poste informatique sécurisé, connecté au réseau du Ministère de l'Intérieur, et notamment d'un lecteur d'empreintes biométriques.

Le téléphone sonne sans arrêt

À peine lancé, le service croule déjà sous les demandes. « Le téléphone sonne sans arrêt. Cela veut dire qu'on répond à une demande de la population », commente une agente d'accueil. Mais attention, après le rendez-vous en mairie, il faudra encore patienter pour recevoir le précieux sésame. En effet, il faut compter au moins 1 mois entre la demande et la délivrance du titre. « La fabrication n'est pas de notre compétence. Ce sont les services de l'État », rappelle Marcel Saint-Aubin. Pour un traitement plus rapide et plus efficace, il est vivement recommandé d'avoir fait sa pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr. Un service bien pratique pour Ghislaine : « Je ne suis pas véhiculée et pouvoir refaire ses papiers d'identité près de chez soi est une véritable aubaine. J'avais déjà contacté les mairies d'Argenteuil et de Cergy mais le délai d'attente était bien trop long ». Même constat pour Agathe qui est passée à l'accueil de la mairie pour un tout autre renseignement et qui a obtenu un rendez-vous pour refaire sa carte d'identité périmée depuis 2019.



La carte nationale d'identité et le passeport sont des documents officiels qui permettent à tout citoyen de justifier de son identité ainsi que de sa nationalité française. Ils permettent également de voyager dans les pays qui l'acceptent comme document de voyage.

La durée de validité de la carte d'identité d'une personne majeure dépend de sa date de délivrance. Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée au verso. La carte d'identité d'un enfant mineur est valable 10 ans. Concernant les passeports, leurs durées de validité sont de 10 ans pour les personnes majeures et de 5 ans pour les personnes mineures.

CAP EMPLOI 95
Handicap, recrutement & maintien

pôle emploi
Montigny
Les Corneilles

Forum Emploi & Handicap du Val D'Oise

Employeurs, organismes de formation, demandeurs d'emploi ou salariés en situation de handicap, rencontrons nous et ensemble, relevons le défi !

#seeph2022
Services adaptés pour l'emploi des personnes handicapées



Mardi 15 Novembre 2022

de 9H à 16H30

Salle René Char,
18 rue Auguste Renoir
Montigny-lès-Cormeilles

Ligne H - RER C - Ligne Bus 95-29 / 30-05 / 95-19
Gare Montigny Beauchamps - Arrêt Van Gogh

Suivez notre actualité sur nos réseaux sociaux

f in

www.capemploi-95.com
09.72.75.12.13



Le salon cap emploi accueilli à Montigny

Le 15 novembre prochain, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, le forum emploi et handicap du Val d'Oise se tiendra salle René-Char, de 9h à 16h30.

L'occasion pour les personnes en situation d'handicap à la recherche d'un emploi de rencontrer les entreprises et recruteurs présents. Plus d'une vingtaine de stands d'employeurs et d'organismes de formation seront présents sur le salon. « Ce forum permet de réunir sur un même lieu demandeurs d'emploi et entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. C'est une bonne chose pour la Ville qui, grâce notamment au Point Information Jeunesse, a mis en place des actions concrètes pour aider à la recherche d'emploi. Elle soutient aussi financièrement ou par l'intermédiaire de marchés publics (lots réservés), des associations et entreprises qui œuvrent dans le domaine de l'insertion par l'emploi », insiste Mohamed Bourouis.

Un battle hip-hop exceptionnel à Montigny

Le temps d'un week-end, les 5 et 6 novembre 2022, Montigny aura des allures de capitale du hip-hop. L'événement de danse hip-hop *Pay the cost to be the boss* réunira quelque 200 danseurs venus des quatre coins du monde. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les amoureux du locking, du popping et du waacking, les trois disciplines qui composent les danses funkstyle. Considéré comme un personnage incontournable du monde des battles, Patrick Pires, alias P. Lock, co-fondateur, organisateur et légende vivante du locking, invite l'élite mondiale à se surpasser lors d'une nouvelle compétition spectaculaire, en solo ou en équipe. Montigny accueille pour la seconde fois, depuis la création de l'événement en 2013, les qualifications et la finale à l'espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste Renoir.

Deux jours de compétition

Au programme, deux jours de danse intensive avec stages, battles où les spectateurs pourront aussi participer à la fête à travers des cercles durant la JAM (séance d'improvisation), salle René Char. Dans chacun des trois styles de danse, les artistes se défient tour à tour, en un contre un ou en trois contre trois. Ils ont 45 secondes maximum pour convaincre le jury de l'étendue de leur talent. Les juges sont des spécialistes de la discipline. Ils notent l'énergie, la technique, la musicalité et l'originalité des prestations. Des trophées seront remis aux gagnants. Le public sera totalement immergé dans une ambiance funky grâce notamment au DJ TLK alias Benoit Thuet, un jeune Ignymontain.

Infos www.pc2b.com

Tarifs : 10,50 euros.

billetterie.ville-montigny95.fr



5 CHOSES À SAVOIR SUR LE

Hip Hop

• 1970

C'est l'année de naissance du hip-hop, dans les ghettos américains du Bronx, à New-York. Parmi les pionniers et créateurs de ce mouvement, on peut citer Afrika Bambaataa (fondateur de la Zulu Nation), DJ Kool Herc et Grandmaster Flash.

• JO

Le hip-hop, plus précisément le breakdance sera discipline olympique pour la première fois en France en 2024 aux JO de Paris.

• 12 ans

C'est le temps qu'il a fallu au hip-hop pour traverser l'Atlantique et arriver en France, en 1982. C'est au début des années 90 que le hip-hop se fait vraiment connaître du grand public dans l'hexagone, avec des groupes comme IAM ou MC Solaar qui sortent leurs premiers disques en 1992.

• 45 secondes

C'est la durée maximum dont les danseurs qui participeront à l'événement disposeront pour convaincre le jury lors de leur passage.

• La Place est un espace culturel dédié à 100% au hip-hop.

Il se situe sous la Canopée des Halles à Paris. Artistes et amateurs s'y rencontrent régulièrement, pour créer et faire vivre cette culture au cœur de Paris.

CULTURE HIP-HOP AU CENTRE DE LOISIRS ET AU SMJ

Une cinquantaine d'enfants des accueils périscolaires ont suivi cet été un atelier découverte de la culture hip-hop. C'est Nordine, animateur au service municipal de la jeunesse, qui les a initiés à la danse hip-hop, au rap, au scratch ou encore au « break dance ». Les jeunes du SMJ peuvent eux faire du hip-hop, sur inscriptions, lors des vacances de la Toussaint.

MUSIQUE

DABADIE OU LES CHOSES DE LA VIE



Plongez en musique dans l'œuvre de Jean-Loup Dabadie, parolier phare de la chanson française qui a écrit notamment pour Johnny Hallyday, Julien Clerc, Michel Polnareff, Jacques Dutronc, Reggiani, Juliette Gréco... Vendredi 18 novembre, cette création originale réunit, sur la scène du Centre culturel Picasso, trois artistes : les chanteuses Clarika et Maïssiat et le comédien/metteur en scène Emmanuel Noblet autour de l'œuvre incontournable de Jean-Loup Dabadie.

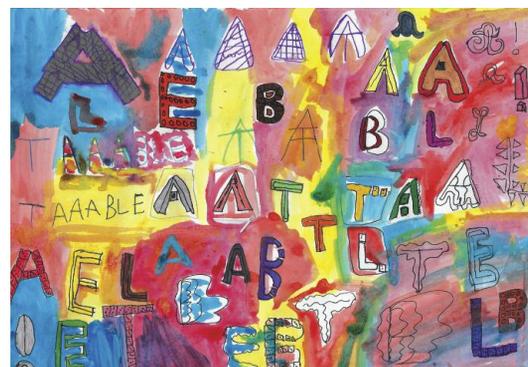
C'est un même désir qui les a réunis : mettre en lumière ce touche-à-tout virtuose, dramaturge, scénariste, parolier, dont le nom est associé à tant de chefs-d'œuvre entrés intimement dans nos vies. Parmi les films dont il fut scénariste ou co-scénariste on retrouvera sur la scène, portés par les interprètes, des morceaux choisis de « Vincent, François, Paul et les autres », « César et Rosalie », « Max et les ferrailleurs » (Claude Sautet), « Nous irons tous au paradis », « Un éléphant ça trompe énormément » (Yves Robert), « Clara et les chics types » (Claude Monnet) et bien d'autres encore. Un spectacle à ne pas manquer !

Dabadie ou les choses de nos vies

MIS EN SCÈNE PAR EMMANUEL NOBLET.
Vendredi 18 novembre à 20h30 au Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant.
Tarifs : 20,50€, 15,50€ pour les Ignymontains, 10,50€ tarifs réduits.

Réservation et infos : <http://billetterie.ville-montigny95.fr>

ÇA BOUGE



ART & HANDICAP

A Taaable !

Dans le cadre du festival Imago, l'espace Corot accueille du 9 au 25 novembre prochains l'exposition A Taaable.

Porté par le pôle Art et Handicap du Théâtre du Cristal à Eragny, le projet « À TAAABLE !!! » réunit des artistes et des structures médico-sociales du Val d'Oise. Les duos formés proposent des réponses appétissantes, multiples et vivantes à la thématique de cette édition : la table, objet fétiche de notre quotidien, à la fois utilitaire, anthropologique et culturel.

Le festival Imago, un autre regard sur le handicap !

Théâtre, concert, danse, expo... Le Festival Imago célèbre l'art et le handicap jusqu'au 17 décembre prochain dans toute l'Ile de France. Objectif : mettre en lumière les artistes en situation de handicap. Ce festival hors norme permet à un large public de découvrir des artistes professionnels en situation de handicap, des créations et spectacles qui apportent un autre regard sur nos différences. Plus de 50 lieux répartis dans tous les départements franciliens se sont joints à l'initiative et se mobilisent pour proposer une centaine d'événements.

Exposition visible du mercredi 9 au vendredi 25 novembre 2022, à l'Espace Corot – Maison des Talents, 8 Grande rue. Vernissage le mercredi 16 novembre à 18h. Ouverture tous les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h



Ces chansons inoubliables que l'on doit à Jean-Loup Dabadie



» Le clan de Siciliens de Dalida › 1969



» On ira tous au paradis de Michel Polnareff › 1972



» Ma préférence de Julien Clerc › 1978



» Chanteur de jazz de Michel Sardou › 1985

Flasher les QR codes pour écouter les titres.

AGENDA

Novembre 2022

SAMEDI 5

> DANS LE CADRE DU MOIS
SANS TABAC

Stand de sensibilisation de la
Ligue contre le cancer

Galerie de Carrefour, de 10h à 13h

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6

> PAY THE COST TO BE THE BOSS -
SPECTACLE HIP-HOP

Espace Léonard-de-Vinci de 13h à 20h

Tarif : 10,50€ (dimanche)

MARDI 8

> CINÉMA DE LA PARENTALITÉ

Projection du film *Tout pour être heureux*

Centre culturel Picasso à 20h

Entrée gratuite (sur inscription)

MERCREDI 9

> CAFÉ SANTÉ SUR LE TABAC

L'Atelier de 18h à 20h Sur inscription

prevention@ville-montigny95.fr

ou au 01 30 26 31 01

VENREDI 11

> CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
DU 11 NOVEMBRE

Place de la Libération à 11h

MARDI 15

> FORUM EMPLOI & HANDICAP
DU VAL D'OISE

De 9h à 16h30 (lire p. 13)

Salle René Char, rue Renoir.

MERCREDI 16

> VERNISSAGE A TAAABLE /

Maison des talents, espace Corot,
à 18h. Grande Rue Ouvert les mercredis,
samedis et dimanches de 15h à 18h
du 9 au 25 novembre.

VENREDI 18

> SPECTACLE DABADIE
OU LES CHOSES DE LA VIE

Centre culturel Picasso à 20h30

Tarif plein : 20,50€. Tarif ignymontain :

15,50€ et tarif réduit : 10,50€

Billetterie en ligne sur www.montigny95.fr

SAMEDI 19

> OPÉRATION CITOYENNE DE RA-
MASSAGE DES DÉCHETS SAUVAGES

De 10h à 11h30 au Bois Barrais Initiative
organisée par les jeunes du CMEJ. Se munir
de gants épais et de chaussures de marche.

DU 25 AU 29

> SEMAINE DE LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Dossier p7 à p10

VENREDI 2, SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

> TOUS MOBILISÉS
POUR LE TÉLÉTHON

Programme p.13 Ouvert à tous

VOS SÉANCES DE CINÉ EXCEPTIONNELLES



Tout pour être heureux

COMÉDIE DATE DE SORTIE 13 AVRIL 2016 - FRANCE - DURÉE 1H37 MIN

Réalisateur Cyril Gelblat

Antoine, bientôt quarantenaire, dilettante, égoïste et insatisfait ne s'est jamais réellement senti investi d'une mission pour s'occuper de ses filles, âgées de 5 et 9 ans. Infantilisé par sa femme Alice, Antoine n'arrive pas à trouver sa place dans son foyer et décide subitement de la quitter pour une histoire sans lendemain. Lorsqu'Alice lui confie leurs filles quelques jours par surprise, Antoine va se retrouver sur un continent inconnu. Et alors qu'il était incapable d'assumer son rôle de père à l'intérieur du noyau familial, il va finir par devenir une véritable « mère juive ». Après avoir quitté sa femme par nostalgie de sa liberté d'antan, le nouvel Antoine va se retrouver confronté à une nouvelle nostalgie, celle de sa vie de famille...

MARDI 8 NOVEMBRE 2022 À 20H00

au Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant.

Séance suivie d'un débat sur la parentalité.

Entrée gratuite sur réservation auprès du Service
Prévention (e-mail : prevention@ville-montigny95.fr)

→ Séance organisée par le service Prévention, dans
le cadre du Café des parents « *Entre parent'aise* »



Chacun pour tous

COMÉDIE DATE DE SORTIE 31 OCTOBRE
2018 FRANCE DURÉE 1H34 MIN

Réalisateur Vianney Lebasque

Ciné 
Relax
EX CINÉ-MA DIFFÉRENCE

Martin, coach de l'équipe française de basketteurs déficients mentaux, est au pied du mur. En pleine préparation des Jeux Paralympiques, ses meilleurs joueurs viennent de le laisser tomber. Refusant de perdre la subvention qui est vitale pour sa fédération, il décide de tricher pour participer coûte que coûte à la compétition. Il complète son effectif par des joueurs valides, dont Stan et Pippo, deux trentenaires désœuvrés. Même Julia, la psychologue de la fédération, ne s'aperçoit pas de la supercherie. En s'envolant pour Sydney, Martin est loin d'imaginer le mélange explosif qu'il vient de créer.

DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2022 À 14H30

au Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant

**Séance suivie d'une rencontre avec les acteurs
Vincent Chalambert et Clément Langlais.**

Tarifs habituels : 3.90 € en tarif plein / 2.20 € pour
le tarif réduit pour ceux qui ont encore une carte
d'abonnement / 2.80€ tarif groupe.

→ Séance Ciné Relax (ex Cinéma Différence),
rendue accessible aux personnes dont le
handicap les exclut habituellement des lieux
culturels, dans le cadre du Festival Imago.



| COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

La maison de Bretagne

Auteur : Sizun Marie - Editeur : Arlea

Il est des maisons qu'il faut quitter. Décidée à vendre celle du Finistère où, depuis l'enfance, elle passait ses vacances, Claire s'y rend un dimanche d'octobre. Une bien mauvaise surprise l'y attend. Cela pourrait être le début d'un roman policier mais il n'en est rien ou presque. L'enquête à laquelle elle se voit soumise va faire remonter les souvenirs. Le passé revient. L'énigme d'une mère, l'absence d'un père, les relations houleuses entre deux sœurs, autant de questions non réglées qui, peu à peu, dans les lumières chahutées de Bretagne, trouveront leur réponse. Commencera alors le temps de l'apaisement. Il est des maisons qu'il faut garder...
La maison de Bretagne est le 13^{ème} roman de Marie Sizun.



HISTOIRE

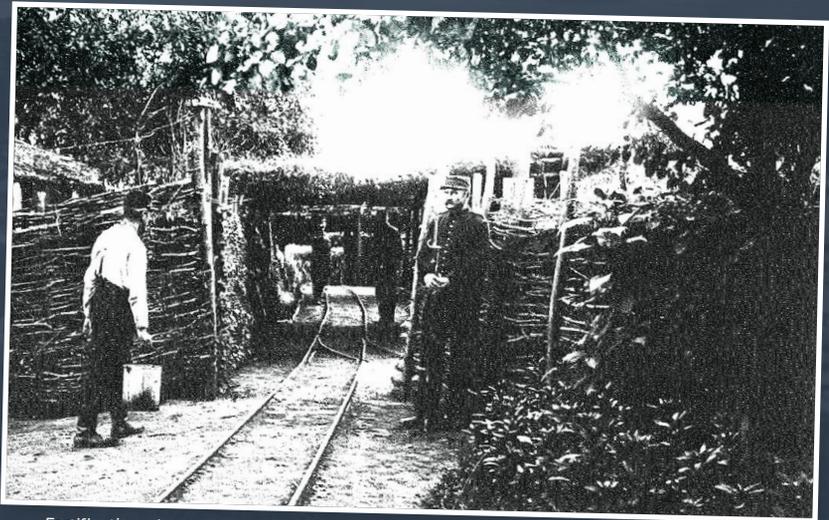
Il était une fois...

11 NOVEMBRE 1918 : LA GUERRE EST TERMINÉE !

Les clairons retentissent : il est 11 heures à Montigny, en ce 11 novembre 1918. Après 1561 jours de guerre et un conflit dévastateur (1,4 million de morts au combat, uniquement dans le camp français), l'Armistice est signé entre les troupes alliées et les Allemands dans la clairière de Rethondes, près de Compiègne.

Montigny à l'aube de la Première Guerre mondiale

En 1911, la population de Montigny-lès-Cormeilles s'élève à 1059 habitants. Les Ignymontains résident majoritairement au village. En août 1914, le Conseil municipal de la commune est convoqué par le maire de l'époque. Charles-Alexandre Douglas Read et ses conseillers informent qu'en raison de la situation internationale, il convient de prendre des dispositions « pour assurer l'ordre public et le bien-être des familles ».



Fortifications de Montigny, entrée de la batterie 113 (photo Musée des Deux Guerres mondiales).

Montigny pendant la « Grande Guerre »

Ainsi, les élus présentent trois dispositions dont la constitution d'une garde civile. A la fin août 1914, 45 hommes forment la garde civile avec à sa tête Firmin Lacaze. Une Ignymontaine, Lucienne Légat, âgée de 15 ans à l'époque, raconte le jour de la mobilisation générale des armées : « C'était un samedi à 4 h de l'après-midi ; j'étais en train de nettoyer la cuisinière [...]. D'un seul coup, on a entendu les cloches, tout le monde arrivait de partout dans la rue [...]. Le maire, M. Douglas, nous a fait appeler sur la place de la mairie. C'est Anatole qui est passé dans le village pour avertir les habitants au son du tambour [...]. Mon mari est parti à la guerre à 18 ans, dans la classe des plus jeunes, qu'on appelait les Bleuets. » Très vite, la perspective d'une guerre courte s'éloigne. L'enthousiasme patriotique laisse place à une réalité meurtrière. Les habitants de Montigny apprennent que quatre de leurs enfants sont morts aux combats. La Ville s'installe dans la guerre : la vie locale s'organise. A la mort de Douglas Read en 1917, c'est Auguste Charlot qui assure provisoirement la fonction de maire jusqu'en 1919.



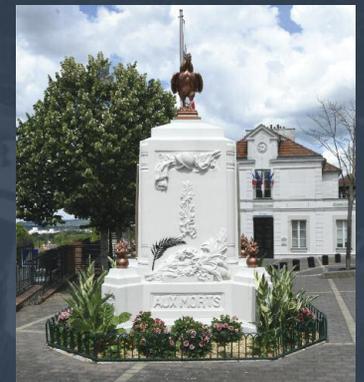
Deux jeunes soldats ignymontains « les Bleuets » : Lucien Légat, mort pour la France, et Léon Dassonville.

La fin de la guerre

Le 11 novembre 1918, les cloches de toutes les églises de France sonnent, annonçant la fin de la guerre. Quarante-six enfants de Montigny ne reviendront pas. Leurs noms et prénoms sont inscrits, à jamais, sur le monument aux morts de la commune.

Le monument aux morts, place de la Libération

Au début de l'année 1921, le conseil municipal décide, à l'initiative du maire de l'époque Victor Bordier, d'ériger un monument aux quarante-six enfants de Montigny « Morts pour la France ». L'emplacement choisi est la place de la Mairie, aujourd'hui place de la Libération. Après 8 mois de travaux, le 6 novembre 1921, l'édifice est inauguré.



Cérémonie du 11 novembre, le jour du souvenir

Chaque année, la Ville de Montigny se souvient de ses citoyens morts pour la France. À l'occasion du 104^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, la Ville et ses habitants commémorent leurs héros.

**Place de la Libération à 11h30
le vendredi 11 novembre**

Source : Robert Hue. Histoire de Montigny-lès-Cormeilles, du village à la ville, 1800-1980. LNI : Gennevilliers, 1986. P.209



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de l'église Saint-Joseph. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

La presse locale a fait écho récemment de plusieurs opérations de police, à Montigny et dans des communes du val d'Oise, ayant permis l'arrestation de trafiquants de drogue. La majorité municipale félicite l'ensemble des acteurs et en premier lieu les forces de police et le commissaire dont la persévérance a permis ce résultat.

En effet, ces arrestations sont l'aboutissement d'une enquête colossale de la Police, un travail invisible et souvent perçu comme interminable par les habitants et les élus. Des opérations communes ont ainsi été organisées entre les différents services de police (DDSP, commissariat d'Ermont, police intercommunale, police municipale...).

Pour les suites judiciaires, nous demandons la plus grande sévérité pour l'ensemble du réseau de trafiquants. D'ailleurs nous nous félicitons d'avoir obtenu avec un bailleur social l'expulsion de son domicile d'un des trafiquants.

En ce qui concerne l'action propre de la ville, sachez que nous travaillons bien évidemment en lien étroit avec l'ensemble des services pour lutter contre le point de deal installé sur les quartiers des Frances et de la gare.

Vous comprendrez que nous ne pouvons livrer ici l'ensemble des détails des affaires en cours. Vous pouvez être persuadés de notre détermination sans faille à lutter contre ces voyous. Nous ne laisserons pas ces quelques individus, parfois très jeunes, Ignymontains ou non, ternir l'image de notre ville et ainsi détruire nos efforts pour qu'elle soit toujours plus agréable.

La tâche est ardue pour la police et la justice. Et comme d'autres communes de l'agglomération et du Val d'Oise, Montigny est confrontée à une problématique nationale. En France, d'après le Ministère de l'Intérieur, on compte 3188 points de deal (dont 128 dans le Val d'Oise) au 1^{er} avril 2022. Mais cela n'est pas une fatalité : le nombre de lieux de trafics a diminué de 20% en un an.

Vous le voyez ce phénomène du trafic de drogue impose rigueur, réactivité et persévérance. En aucun cas la polémique politicienne et le sarcasme, visant à toujours dénigrer notre ville, sports favoris de l'opposition municipale, ne régleront le problème, bien au contraire !

Pour notre part, soyez certains de notre détermination à lutter efficacement contre les trafiquants.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Lundi 4 octobre dernier, une opération est menée par les policiers du commissariat d'Ermont concernant un trafic de stupéfiants sur notre Ville.

Lors des perquisitions effectuées aux domiciles des personnes impliquées, les policiers saisissent, selon les informations parues dans la presse, la somme de 7 580 euros en espèces ainsi que 33,6 grammes de résine de cannabis, des sachets pour le conditionnement de la drogue, un couteau portant des traces de cannabis ainsi qu'une balance de précision.

Déférés en comparution immédiate devant le Tribunal correctionnel de Pontoise le jeudi 6 octobre, les majeurs (trois individus) ont été condamnés à des peines allant de trois mois de prison ferme avec mandat de dépôts, à douze et treize mois de prison mais sans placement en détention (la partie ferme de la peine étant aménagée sous la forme du port d'un bracelet électronique pour les deux prévenus en cause).

Concernant les deux mineurs, ils ont été laissés libres après avoir reçu une convocation devant le Juge des enfants le 15 novembre prochain. Malheureusement, il ne s'agit pas d'un simple fait divers à commenter, mais bien d'un mouvement de fonds qui en dit long sur l'évolution de notre Ville, mouvement qui doit nous interpeller et que nous dénonçons depuis de nombreuses années.

La vente de drogue avec la tenue désormais de points de vente quasiment à la vue de tous constitue ainsi un nouvel échelon dans ce processus de dégradation des conditions de vie dans un certain nombre de nos quartiers qui ne cesse de s'accroître.

**Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour
Montigny présidé par Modeste MARQUES**

Naissances

Ba Jibril
Belaredj Naël
Calvé Luna
Carvalho Raphaël
Casas Victoria
Cheikh Amir
Dugué Eléa
Durrieu Bertaudière Raphaël
Durkal Sumeyye
Fekraoui Isaac
Garot Noé
Ghulam Umayma
Gomes Lopes Aliya
Kas Mourad
Krol Lacroix Thomas
Menard Goaziou Sheldon
Morzadec June
Muller Troalen Naëlle
Mwamba Kalongi Bradley
Rodriguez Mya
Sawane Ali-Aladj

Mariages

Alliane Mohammed
et Mendli Salma
Bouanane Slim-Hédi
et Ouamar Maïssane
Jomini Pascal
et Souali Yamila
Latrach Bilal
et Nadori Meryem
Taillefer Daniel
et Pollastro Françoise

Décès

Chaine Roger
Daragon veuve Pallix Monique
Gachet épouse Roué Henriette
Gaspar Carneiro épouse
Silva Maranhao Maria
Goubelle Chantal
Lamzabi Mohammed
Lauriat veuve Veniel Aline
Moriau Jean
Oudot veuve
Le Nair Raymonde
Ponchel épouse
Bermont Isabelle

A SAVOIR

NUISANCES AÉRIENNES

L'association ADVOCNAR a pour but d'assurer la défense des intérêts des habitants de la région Paris/Ile-de-France et des départements voisins, exposés – ou qui le seront –, aux nuisances résultant des activités générées par les plates-formes aéroportuaires, les aéroports et les aérodromes. L'Association a vocation à protéger et à défendre ces mêmes habitants contre toute activité portant atteinte à leur environnement, leur tranquillité, leur sécurité et leur santé. L'association incite les survolés à se plaindre des passages répétés d'aéronefs en signant les pétitions en ligne ou, notamment, en déposant plainte sur advocnar.fr

ILLUMINATIONS

Compte tenu de la crise énergétique et dans un souci de rationalisation des dépenses, la Ville a décidé de restreindre de deux semaines la durée des illuminations de Noël, tout en préservant malgré tout une ambiance festive. Ainsi, la commune sera illuminée, avec des éclairages LED peu énergivores, du 8 décembre au 13 janvier prochains. Comme l'éclairage intercommunal, les illuminations se couperont à 1h15.

BOUGEZ SUR ORDONNANCE

Dans le cadre du dispositif francilien Prescri'forme, la communauté d'agglomération Val Parisis propose désormais le programme Sport Santé sur ordonnance. Objectif : favoriser la pratique d'activités sportives régulières pour les personnes souffrant d'une affection de longue durée. Avec ce dispositif, Val Parisis tient ainsi à appliquer la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, qui fait de la prescription par les médecins traitant de l'exercice physique sous toutes ses formes une priorité de santé publique pour prévenir et traiter, notamment, les maladies chroniques et la perte d'autonomie. Des séances physiques adaptées et encadrées sont proposées par des éducateurs sportifs : activités aquatiques et fitness en salle.

Renseignements à l'accueil des Grands Bains du Parisis
1 rue François Truffaut 95220 Herblay-sur-Seine
/ 01 30 40 27 80

PORTE-A-PORTE : SOYEZ VIGILANTS

En ce moment sur l'agglomération, des individus se présentent à domicile en se faisant passer pour un professionnel (plombier, électricien...) et/ou un membre des forces de l'ordre. Le but ? Entrer dans le domicile sous un faux prétexte (réparation d'une fuite, prévention contre les cambriolages, etc.) pour ensuite y dérober vos objets de valeur (numéraires, bijoux, ...). En cas de visite imprévue, utilisez la chaîne ou le judas de la porte, ou parlez à travers celle-ci. Dans tous les cas, quelle que soit la profession que la personne prétend exercer, il ne faut pas se fier aux apparences. En cas de doute, n'hésitez pas à demander à la personne de produire une carte professionnelle ou un justificatif, ou encore de composer le 17.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30. 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

COURRIER DES LECTEURS

Courriers ou courriels à adresser à Monsieur le maire

Hôtel de ville 14, rue Fortuné-Charlot
BP 90237 95370 Montigny-lès-Cormeilles ou
depuis le site de la ville www.montigny95.fr,
en bas de la page d'accueil, lien Contact.

CATASTROPHE NATURELLE

Bonjour, j'habite près du boulevard de Pontoise. Pouvez-vous me dire si l'état de catastrophe naturelle a été décrétée dans la commune ? Merci.

Bonjour, concernant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2021, la commission interministérielle l'a rejeté. Nous regrettons que l'État n'ait pas pris en compte les dommages constatés sur votre habitation. Cette année encore, la ville s'engage à vos côtés pour que vous puissiez obtenir réparation. C'est pourquoi, au titre des dommages constatés au cours de l'année 2022 et pour la constitution du dossier communal de demande de reconnaissance, je vous invite à renouveler votre déclaration et à nous l'adresser avant le 25 mai 2023, afin de lancer une nouvelle procédure auprès de la préfecture du Val d'Oise. Cordialement.

PRIME VÉLO

Bonjour, je voudrais connaître les conditions d'obtention d'une prime de la ville pour l'achat d'un vélo électrique. Cordialement.

Bonjour, la ville n'octroie pas de prime pour l'achat d'un vélo. Les demandes de subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) s'effectuent directement sur la plateforme de démarches en ligne d'Ile-de-France Mobilités. Infos pratiques et démarche en ligne : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/vae-aide-achat-500-euros> Merci.

ASSAINISSEMENT

Bonjour, je vends mon bien immobilier, le mandataire m'informe que je dois fournir un certificat d'assainissement, qui dois-je contacter pour obtenir ce document ? Est-il indispensable à la vente de mon bien immobilier en sachant qu'une évaluation a été faite sans anomalie en 2007 ? Merci

Bonjour, en réponse à votre mail, nous vous informons que depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Val Parisis a repris la compétence des contrôles assainissement sur la commune. Vous pouvez les contacter par téléphone au 01.30.26.39.41 ou par mail à l'adresse : assainissement@valparisis.fr.

CENTRE
CULTUREL
PICASSO

Ven
18
novembre

.....
20H30

CLARIKA, MAISSIAT,
EMMANUEL NOBLET
ET MATHIEU GEGHRE

dans

DABADIE OU LES CHOSES DE NOS VIES

CRÉATION



RÉSERVATION SUR
montigny95.fr

 Ville de
Montigny
Les Corneilles